

La formation agricole en Tunisie et ses problèmes face au développement

Chassany J.P.

Ecole et formation

Paris : CIHEAM
Options Méditerranéennes; n. 20

1973
pages 76-87

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=CI010529>

To cite this article / Pour citer cet article

Chassany J.P. **La formation agricole en Tunisie et ses problèmes face au développement.** *Ecole et formation*. Paris : CIHEAM, 1973. p. 76-87 (Options Méditerranéennes; n. 20)



<http://www.ciheam.org/>
<http://om.ciheam.org/>

Jean-Paul CHASSANY

Assistant
à l'Institut National
de la Recherche Agronomique

La formation agricole en Tunisie et ses problèmes face au développement

A l'aube de l'Indépendance, en 1956, la Tunisie est un pays essentiellement agricole : sur 1 297 000 personnes économiquement actives, 878 380 sont employées dans l'agriculture.

Le départ massif des Européens s'est traduit par un vide important à combler : 7 cadres administratifs sur 10, 1 cadre moyen sur 3 (contremaître, ouvrier qualifié), 1 ouvrier spécialisé sur 3 faisaient alors défaut.

En 1966, si la part de la production agricole dans la P.I.B. régresse, passant de 31,2 % en 1956 à environ 20 % vers 1966 et 16,5 % en 1971, du moins la population concernée reste-t-elle encore très importante : 698 000 personnes travaillent encore dans l'agriculture pour 1 303 000 économiquement actifs.

En 1971 les chiffres sont respectivement de 609 000 et 1 580 000.

La population active agricole est alors relativement vieille par rapport aux autres catégories, l'âge moyen des exploitants étant de plus de quarante ans. Cette population est analphabète (80 % des salariés agricoles sont dans ce cas) et elle est très peu spécialisée : en 1966 on comptait 143 aviculteurs. Enfin la productivité du travailleur agricole, en volume, est très basse et son revenu relativement faible est restreint en raison, notamment, d'une commercialisation défectueuse.

Parallèlement, la population totale tunisienne est passée de 3 943 260 en 1956 à 4 533 351 en 1966 et environ 5,2 millions en 1971, s'étant accrue donc notablement.

C'est dire que depuis l'Indépendance le secteur agricole a eu à faire face à une double série de problèmes d'ailleurs très liés :

- d'une part accroître la production de biens d'origine agricole (alimentaires surtout pour la consommation intérieure et pour l'exportation, source de devises);

- d'autre part, compte tenu de la diminution de la main-d'œuvre disponible dans ce secteur, accroître la productivité du travailleur.

Ces deux objectifs pouvaient être atteints de deux manières différentes mais complémentaires :

- en transformant les structures de la production, ce qui devait permettre la rationalisation de la production et sa nécessaire modernisation;

- en formant les cadres et les ouvriers

spécialisés capables de répondre à l'évolution du secteur ainsi qu'à la demande du Ministère de l'Agriculture qui mettait en place progressivement ses différents services centraux et régionaux.

Nous ne reprendrons pas ici en détail la transformation des structures agricoles. Rappelons simplement qu'au début de la décennie 1962-71 la coexistence des trois secteurs (secteur privé agricole, secteur coopératif et secteur étatique) était prônée et qu'à partir de 1967 jusqu'en septembre 1969 on a assisté à une accélération de la mise en place d'unités coopératives agricoles qui devaient regrouper l'ensemble des exploitations. Ensuite, avec la remise en cause des options ainsi définies, la politique agricole est restée quelque peu floue et le Gouvernement a conservé une position prudente d'attente, tout en proclamant son libéralisme économique.

La formation des cadres et des ouvriers agricoles, qui constitue notre propos, a été bien entendu tributaire de l'évolution de la politique économique esquissée dans les différents plans de développement qui se sont succédés.

Nous essaierons par conséquent de montrer d'abord en quoi ont consisté les différents types de formation agricole qui ont vu le jour à partir de 1962, année de démarrage des « Perspectives Décennales », et quels ont été les moyens mis en œuvre.

Puis nous tenterons de dégager les grands problèmes qui se posent à cet ensemble d'actions de formation en agriculture, compte tenu des impératifs du développement.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, nous noterons que, mis à part l'enseignement agricole et dans une moindre mesure la vulgarisation, les autres modes de formation en agriculture sont quasiment inexistant, les organismes professionnels ne jouant pratiquement aucun rôle dans ce domaine. Seuls les « projets » financés par l'aide étrangère ont tenté de toucher les agriculteurs de la région où ils étaient implantés, mais leur rôle est resté limité.

Des incitations indirectes, par le biais de subventions ou de crédits accordés à certaines spéculations, pourraient être considérées comme des actions de formation, mais les exploitants qui en profitent sont encore peu nombreux.

C'est donc essentiellement l'enseignement agricole et la vulgarisation que nous analyserons dans cet article (1).

(1) Dans ce qui suit le lecteur ne nous tiendra pas rigueur du fait que nos informations sur la vulgarisation sont relativement fragmentaires. Cependant il nous a paru indispensable de donner quelques éléments sur ce type de formation.

Pour compléter ce tableau il eût été souhaitable d'inclure la Recherche et de montrer son rôle dans les diverses actions de formation : cependant ce rôle s'exerçant de manière très indirecte, ce n'est qu'incidemment que nous en parlerons, nous proposant d'en faire une étude plus complète ultérieurement.



UN APPAREIL ÉDUCATIF D'ÉTAT RELATIVEMENT DIVERSIFIÉ AU SERVICE DE L'AGRICULTURE

Il y a lieu de distinguer dans le système de formation agricole tunisien trois types d'actions :

- au niveau de l'enseignement supérieur et secondaire;
- au niveau de la formation professionnelle;
- au niveau de la vulgarisation.

Les deux premiers types s'adressent plutôt aux jeunes, selon le degré d'éducation générale auquel ils sont parvenus.

Le dernier s'adresse davantage aux adultes.

Jusqu'en 1969, la priorité a été donnée à l'enseignement agricole et à la formation professionnelle pour fournir le plus rapidement possible les cadres et les agents du mouvement coopératif.

L'arrêt de cette expérience coopérative, jugée désastreuse, a amené le Ministère du Plan et celui de l'Agriculture à prévoir un accroissement des actions de vulgarisation.

La formation professionnelle

Les Centres de Formation Professionnelle Agricole

Le but était de former initialement des ouvriers agricoles polyvalents; puis, à partir de 1967/68, on s'est davantage orienté sur la formation d'ouvriers plus spécialisés en machinisme agricole, en cultures maraîchères en arboriculture et en élevage, ce qui semblait plus raisonnable et efficace. Cet enseignement est dispensé dans des *Centres de Formation Professionnelle Agricole (CFPA)*.

Les programmes sont actuellement conçus de manière que le quart du temps soit consacré aux connaissances générales, le reste à l'apprentissage des techniques.

Au début de la décennie 1962/71, les programmes étaient très théoriques et tenaient assez peu compte des régions où se pratiquait cet enseignement, et encore moins des cycles de production.

Des tentatives isolées en 1966/67 à Sfax, puis plus officielles à partir de la création d'une Section Pédagogique de l'Enseignement Agricole, ont conduit à

des réadaptations de ces programmes dans ce sens.

Chaque Centre dispose pour les besoins de son enseignement d'une ferme considérée jusqu'en 1969 comme ferme d'application et pour laquelle on n'avait aucun souci de productivité et de rentabilité (le système des vacances qui était celui de l'Éducation Nationale venait bien sûr anéantir chaque effort de mise en valeur de l'année). Après 1969, les Centres ont été astreints à équilibrer leur compte d'exploitation ce qui les a obligés à produire et ce en utilisant au maximum la main-d'œuvre que représentaient les élèves.

C'est surtout au cours du deuxième plan de développement (1965 à 1968) que la Formation Professionnelle Agricole a pris son essor.

En 1958, il existait trois établissements; en 1964, il y en avait neuf, formant une centaine d'ouvriers spécialisés par an. En 1968 on comptait un Centre de Formation Professionnelle Agricole par gouvernorat, l'ensemble produisant 620 ouvriers qualifiés par an. En 1973 la capacité annuelle est de 1 200 diplômés.

Bien que le III^e Plan ait indiqué la nécessité de former davantage d'ouvriers spécialisés, différents facteurs sont venus troubler la progression (arrêt du mouvement des coopératives en septembre 1969 d'où la désaffection des élèves ruraux pour les CFPA qui fournissaient en grande partie les coopératives, inondations de l'automne 1969, suppression des internats, élévation du niveau du recrutement, difficultés d'emploi...) si bien que sur les 32 300 ouvriers spécialisés prévus la moitié seulement a été formée.

Notons également l'existence, à partir de 1968 de trois Centres Nationaux de Formation Professionnelle agricole recrutant parmi les meilleurs élèves des CFPA pour améliorer leur formation en machinisme agricole ou en élevage ou en horticulture, le cycle des études étant de 2 ans, sauf pour l'élevage, où il était de 9 mois.

Les Centres de Formation de Jeunes Ruraux

Par ailleurs, en 1965, étaient créés les *Centres de Formation de Jeunes Ruraux*.

L'Enseignement Agricole commençait à cette période à être considéré comme le refuge de la masse des élèves sortis du Primaire et qui n'avaient pu pour diverses raisons poursuivre dans le secondaire : c'est une des causes pour lesquelles ces

CFJR ont été mis sur pied. Ils étaient généralement implantés sur des grandes fermes de l'État ou sur des coopératives. L'investissement était faible, l'équipement étant d'ailleurs fourni par l'UNICEF.

Les programmes étaient moins chargés en « matières générales » et plus souples quant à l'organisation des Travaux Pratiques que les CFPA, la durée des études n'étant que d'un an.

Les élèves étaient admis quel que soit leur niveau : 5^e année ou 6^e année primaire, 1^{re} ou 2^e année secondaire ou technique. Ainsi tous les ruraux qui n'avaient pu s'adapter au système d'enseignement général étaient susceptibles d'être recueillis par ces CFJR.

Ces jeunes, une fois formés, devaient retourner travailler chez leurs parents supposés petits exploitants agricoles, ce qui n'était pas souvent le cas.

De fait, les élèves des CFJR espéraient avoir accès ensuite aux CFPA qui délivraient un diplôme estimé plus sûr quant aux possibilités d'embauche.

Certains d'entre eux furent admis dans les CFPA, les autres théoriquement retourneraient chez leurs parents (généralement ouvriers agricoles ou petits agriculteurs traditionnels) mais en réalité sont venus grossir la masse des chômeurs aux portes des grandes villes, Tunis notamment, ou bien ont émigré.

Notons que parmi ces CFJR, six étaient réservés aux filles, mais ils recrutèrent de jeunes citadines dont l'avenir ne pouvait en aucun cas être en zone rurale.

Ces CFJR après avoir connu leur maximum de développement en 1968 et 1969 avec 1 500 places disponibles, ont vu leur nombre passer d'une cinquantaine à 30 en 1971 (capacité de formation : 1 500), puis en 1972 ils ont pratiquement été tous supprimés.

A cela ont été avancées plusieurs raisons :

- finalité douteuse ; pouvait-on réellement agir sur le secteur traditionnel par ce moyen ?

- gestion très difficile : chaque CFJR dépendait d'un CFPA dont les crédits et les moyens d'action étaient déjà limités ;

- dispersion trop grande d'où des difficultés d'accès et de contrôle ;

- désaffection de la part des élèves qui y entraient pour avoir un diplôme et auxquels on n'était pas arrivé à faire comprendre le but de l'opération (les instructeurs eux-mêmes ne le savaient pas...).

En fait, nous verrons que la crise était beaucoup plus grave et fondamentale et qu'elle était (et continue à être) ressentie par l'ensemble de l'enseignement agricole, mais les CFJR étant les plus vulnérables, ce sont eux qui en ont subi les conséquences les premiers.

Les Centres de Perfectionnement des Adultes

Le DERFC (2) a par ailleurs été chargé de mettre en place des Centres de perfectionnement des ouvriers agricoles des

coopératives ou des fermes d'État (*Centres d'Adultes*). Ces Centres, au nombre de 30 en 1971, implantés dans des fermes d'État (actuellement ce sont des Agrocombinats) organisent trois cycles de quinze jours, par périodes discontinues et peuvent accueillir 4 000 ouvriers par an. En 1970/71, 2 598 ouvriers ont suivi ces cycles.

Le Programme Alimentaire Mondial (PAM) distribue aux stagiaires des rations alimentaires, le BIT apporte son aide quant à l'équipement.

Les Centres de Service Civil

Pour lutter contre le chômage des jeunes, une expérience très limitée dans le temps et quant aux effectifs a été tentée par les gouvernorats sous le contrôle de la Direction de l'Enseignement Agricole : des groupes de jeunes étaient installés sur des terres à défricher, il y avait en général un sondage permettant l'irrigation de ces terres. Il était prévu qu'au bout de quelques années ces jeunes colons, après avoir acquis de l'expérience deviendraient propriétaires dans le cadre d'une coopérative de production. Cette expérience s'est déroulée avant 1969 et finalement a été abandonnée, les premiers occupants des terres les réclamant pour eux-mêmes.

L'enseignement secondaire agricole

Dès 1961, les Perspectives décennales prévoyaient la formation de cadres moyens pour l'Administration elle-même : cela permettait de disposer d'Instructeurs pour les CFPA, d'Agents Techniques et d'Adjointes Techniques (3) pour les Coopératives et les Fermes d'État (surtout après la nationalisation des terres appartenant aux étrangers en 1964) ainsi que pour les différents services agricoles de l'État qui se mettaient progressivement en place.

C'est ainsi que furent créés des *Collèges Moyens d'Agriculture* (CMA) et des *Collèges Secondaires Agricoles* (CSA) transformés ensuite en *Lycées Agricoles*.

Les Collèges Moyens d'Agriculture

Dans ces établissements les élèves étaient recrutés sur concours à la sortie du Primaire et subissaient trois années de formation théorique et pratique. Un brevet sanctionnait leurs études.

Jusqu'en 1968, c'est l'administration qui les a embauchés, certains agents techniques devenant ainsi Directeurs de Coopératives. En 1969, il restait néanmoins 350 diplômés en chômage. Le nombre de ces établissements est passé très rapidement de 4 en 1962 à 16 en 1968, date à laquelle ils ont été remplacés par des Lycées Agricoles. Ils ont produit 2 838 diplômés. Ces diplômés pouvaient, après concours, accéder aux Collèges Secondaires Agricoles.

Les Collèges Secondaires Agricoles et les Lycées Agricoles

Moins nombreux (1 en 1961, 3 en 1966) ils devaient fournir des diplômés capables d'occuper des postes d'Adjointes techniques, de Maîtres d'enseignement agricole, de gérants d'entreprises, etc. Les meilleurs élèves pouvaient entrer, après concours, dans l'Enseignement Supérieur Agricole.

La durée des études était de trois ans après le premier cycle du secondaire. La plupart des élèves provenaient de l'enseignement moyen agricole.

Les Lycées Agricoles

En 1968/69 le cycle moyen et les Collèges Secondaires Agricoles ont été supprimés pour laisser la place à 16 Lycées Agricoles, rattachés par la même occasion à l'Éducation Nationale. Cela correspondait à l'époque à une tentative d'unification de l'ensemble des enseignements classique et technique et cela donnait la possibilité d'établir des équivalences de diplômes (un baccalauréat agricole était prévu) qui permettaient aux bénéficiaires de l'enseignement agricole de ne pas se sentir isolés et dépréciés par rapport aux autres lycéens.

Cette tentative n'a duré que jusqu'en 1969, mais le recrutement pour les Lycées Agricoles a été le meilleur de toute l'histoire de l'Enseignement Agricole en Tunisie : ce sont ces promotions qui en juin 1972 ont passé le baccalauréat Sciences (le baccalauréat agricole n'ayant pas été créé) avec un pourcentage de réussite bien supérieur à la moyenne nationale. Ces résultats permettent également de juger indirectement de la relative qualité de l'Enseignement Agricole Secondaire tant décrié par ailleurs, par rapport à l'Enseignement classique.

Actuellement les Lycées Agricoles qui recrutent les élèves à la sortie du premier cycle du secondaire (appelé le tronc commun) comportent deux sections possibles :

- l'une technique menant au niveau Adjoint Technique ;

- l'autre scientifique donnant l'équivalent du baccalauréat et permettant d'entrer dans l'Enseignement Supérieur Agricole, à la suite d'un concours.

A partir de 1970 et ce après la décision d'arrêter l'extension des coopératives agricoles le nombre des Lycées Agricoles a été réduit à 9 auxquels on a adjoint un Lycée Agricole féminin. En 1972 il n'en reste plus que 8 avec des effectifs réduits de moitié par rapport à l'année précédente.

La capacité de production de diplômés est d'environ 600, la tendance en 1973 était toujours à la compression des effectifs.

(2) Direction de l'Enseignement, de la Recherche et de la Formation des Cadres (Ministère de l'Agriculture).

(3) Agent Technique $\approx$ 1^{er} cycle du Secondaire Technique. Adjoint Technique $\approx$ 2^d cycle du Secondaire Technique.

L'enseignement supérieur agricole

L'Institut National Agronomique de Tunis

Déjà existait du temps du Protectorat l'École Coloniale d'Agriculture de Tunis (ECAT, fondée en 1898) qui préparait en deux ans les futurs colons, européens en majorité, à leur tâche d'exploitants agricoles.

L'Indépendance a amené sa transformation en ESAT (École Supérieure d'Agriculture de Tunis) puis en ENSAT (École Nationale Supérieure d'Agriculture de Tunis) avec un régime d'études de trois ans jusqu'en 1965, quatre ans ensuite, la quatrième année étant une année de spécialisation.

En 1968, le rattachement à l'Éducation Nationale, dans le but d'unifier tous les enseignements comme nous l'avons déjà vu à propos des Lycées Agricoles, a amené la création de deux années de tronc commun avec la Faculté des Sciences, si bien qu'en 1970, pour donner une « formation pratique opérationnelle » la durée des études est passée à cinq ans pour former des Ingénieurs Agricoles (du niveau Ingénieurs des Travaux de l'État) et à six ans pour former des Ingénieurs Agronomes dits de conception. La Faculté d'Agronomie est devenue alors l'*Institut National Agronomique de Tunis* qui, de ce fait repassait sous le contrôle du Ministère de l'Agriculture.

Au cours de la décennie 62/71, 312 ingénieurs des travaux de l'État ont été formés dans cet établissement, 390 ont soit complété leur formation pendant un an à l'étranger et un an à l'INAT, soit ont suivi d'autres voies. L'administration a absorbé tous les effectifs formés. Cependant on a constaté au niveau des « ingénieurs de conception » un certain départ des cerveaux vers le secteur privé, ou même vers l'étranger, alors que l'Administration s'était toujours affirmée prioritaire.

Les Instituts Techniques Supérieurs Spécialisés

À côté de l'INAT sont apparus des Instituts spécialisés définis comme « post-secondaires » en octobre 1970 puis devenus *Instituts Techniques Supérieurs* en 1973, ce qui traduit la volonté de former dans ces Établissements des Ingénieurs Adjoints, spécialisés et de haut niveau (ex. Techniciens Supérieurs) en Génie Rural et Mécanisme Agricole, en Gestion des Entreprises en Élevage, en Économie forestière et pastorale et en Horticulture.

Les élèves sont recrutés à la fin de leurs études secondaires agricoles. On prévoit également que les élèves exclus de première année de l'INAT pourront y accéder.

Les deux années de formation pratique spécialisée qui y sont dispensées permettent d'obtenir ces cadres moyens de haut niveau qui font si cruellement défaut dans la plupart des pays en voie de développement et qui sont pourtant une des conditions essentielles de la réussite de toute action de développement.

De ce qui précède, on déduit que l'on avait assigné un certain nombre de fonctions à l'enseignement agricole, lors de la préparation des plans de développement.

1° Assurer l'autoapprovisionnement du système éducatif en formateur pour remplacer les étrangers.

2° Alimenter les différents services administratifs qui se mettaient en place, en techniciens et cadres.

3° Alimenter le secteur de la production proprement dit en donnant la priorité au secteur étatique et para-étatique et en négligeant le privé du moins dans la première moitié de la décennie.

La vulgarisation agricole

On peut dire que la vulgarisation agricole en Tunisie est totalement prise en charge par l'État et qu'elle s'exerce de deux manières différentes :

— par la Direction de la Vulgarisation proprement dite qui dépend du Ministère de l'Agriculture;

— par l'intermédiaire des différents Offices para-étatiques ayant chacun leur propre service de vulgarisation.

(OMVVM : Office de Mise en Valeur de la Vallée de la Medjerda, Office de Mise en valeur de Sidi bou Zid et des Souassi avant leur dissolution, Office des céréales, du vin, de l'huile, de l'Élevage et des Pâturages, les différentes Coopératives Centrales ainsi que les Projets de Développement menés dans le cadre de la Coopération bi- ou multilatérale. Notons également le rôle joué par la Défense des Cultures.)

Le Plan Quadriennal 65/68 prévoyait un renforcement important de la Direction de la Vulgarisation qui devait assurer l'élévation du niveau technique du monde agricole en établissant une liaison permanente entre la recherche et la pratique agricole.

La Vulgarisation devait dans cette optique envisager l'organisation du travail à l'intérieur de l'exploitation et favoriser les relations de l'exploitation agricole avec l'extérieur.

Le Plan exhortait les vulgarisateurs à chercher à convaincre et non à imposer, ainsi qu'à diversifier leur action selon le type de structures de production auquel ils s'adressaient.

Enfin il y était affirmé que sans réforme agraire (constitution d'exploitation de taille suffisante) la vulgarisation n'essuierait que des échecs.

Au cours de la Décennie 1962/71, la Direction de la Vulgarisation a mené des opérations par l'intermédiaire de ses services régionaux (au niveau des gouvernorats et des délégations) dans les secteurs suivants :

- céréales et plantes industrielles (tabac, betterave...);
- arboriculture (oliviers, agrumes...);
- cultures maraîchères;
- cultures fourragères et élevage.



Les modes d'intervention sont de plusieurs types :

- parcelles d'expérimentation;
- séminaires, colloques, réunions d'information (avec films et diapositives);
- émissions radiophoniques ou télévisées;
- articles de presse;
- distribution de plants et de semences;
- facilités de paiement, octroi de crédits...

Après qu'elle fut devenue opérationnelle (1967/68), la Vulgarisation a atteint son maximum d'activité vers 1969. Depuis le personnel a décru notablement, passant de 654 agents techniques en 1969 à 315 en 1971, 68 ingénieurs en 1969 à 29 en 1971... etc., alors que les besoins sont estimés à 80 ingénieurs et 950 Adjoints Techniques.

Un redémarrage est prévu au cours du prochain Plan.

Le deuxième type de Vulgarisation évoqué plus haut s'est effectué par l'intermédiaire des organismes spécialisés para-étatiques, mais il est évident que leur action a été moins étendue et plus diffuse.

TABLEAU 1

La formation en Agriculture en Tunisie. — Moyens mis en œuvre et résultats

	Date de création	Durée des études	Capacité annuelle en diplômés				Nombre de diplômés			Investissements (2)		Budget de fonctionnement total 62/71 (2)	Coût de formation du diplômé en dinar/tun.
			61/62	67/68	1970	1973	Formés annuel	Formés en 10 a.	Prévus 62/71	Prévus	Réalisés		
INAT.....	1898	5 ou 6 ans				100	40	312	1 039	208	249	2 910	12 000
Formation à l'étranger	—	—						390			99 (3)	209	
Instituts Techniq.	1970	2 ans				300	150				348		2 400
CMA	1962	3 ans	80	570	—			2 838	5 817	1 864	2 140	8 962	2 400
CSA.....	1961	3 ans	30	180		400		722	1 425		3 862 (3)	2 421	2 400
Lycées Agricoles.	1968	3 ou 4 ans					400				6 002	11 383	3 200
CRFPA	1962	2 ans		1 500	1 500	1 300	500	5 000	—	1 492	1 809	5 551	300 à 500 d.
CNFPA		1 an									1 069		
CFJR	1965	1 an			1 500	0	500	12 000	—		(3)		
											2 878		
Centres d'Adultes	1968	45 j.			4 000	—	3 000	10 000	—				—
Centres de Service Civil.....	1968	—			800	0	800	—					—
Total								27 863	47 500		9 228	20 054	
Vulgarisation	1965										9 000 (4)		

(1) Pas de délivrance de diplôme.

(2) En milliers de dinars tunisiens. 1 D.T. $\approx$ 9,50 FF.

(3) Aide étrangère } multilatérale 35 %
 } bilatérale 67 %.

(4) Estimation.

Sources : Rétrospectives Décennales, Ministère de l'Agriculture, mars 1973.

DES MOYENS RELATIVEMENT IMPORTANTS MIS EN ŒUVRE

Ce qui précède montre déjà à quel point l'appareil de formation agricole est élaboré et diversifié (4) même si la profession proprement dite n'est pas représentée. Cette absence de la profession, d'ailleurs, pouvait se concevoir dans le cadre d'une extension à tout le secteur agricole des coopératives de production sous le contrôle de l'État.

En revanche, depuis septembre 1969, la politique économique gouvernementale qui se proclame relativement libérale aurait dû favoriser le développement des organismes professionnels à l'instar de ce qui se pratique dans nombre de pays développés et à économie de type capitaliste.

Toujours est-il que les moyens mis

(4) On voit combien il ressemble étrangement au système français.

en œuvre ont été assez considérables : 9 228 000 dinars investis en dix ans (de 1962 à 1971) pour l'enseignement et la FPA, 20 000 000 dinars dépensés au cours de la même période pour le fonctionnement du système éducatif, un personnel enseignant non négligeable (10 000 ha de terres mises à la disposition de l'enseignement, un internat par établissement, une bourse accordée à tous les élèves...). (Cf. tabl. N° 1.)

Si l'on compare les différentes actions de formation agricoles et non agricoles pour la décennie 62/71 on s'aperçoit que l'Enseignement Agricole, à lui seul, a bénéficié environ du dixième des crédits d'investissement, ce qui est très significatif de la volonté marquée d'agir sur le secteur de formation en agriculture par cette voie, surtout si l'on songe que l'enseignement primaire était à créer de toute pièce dans la plupart des campagnes et qu'il était prioritaire.

On notera également que les prévisions

de 1961 ont été largement dépassées, ce qui montre l'intérêt grandissant apparemment porté à l'Enseignement Agricole et à la FPA (cf. Tabl. 1 et 2).

La vulgarisation de son côté a pratiquement bénéficié d'autant de crédits d'investissements avec un maximum se situant en 1968/69.

Cependant, il faut nuancer cette proposition par le fait que dans le cours de la décennie l'enseignement agricole sous toutes ses formes a atteint un sommet en 1969 pour ensuite subir une régression importante (cf. Tabl. 3 et graphique) :

— les CFJR ont été supprimés en 1971;

— le nombre des Lycées Agricoles a été réduit de moitié en 1970 et 1971 et même actuellement la capacité d'accueil des établissements conservés n'est utilisée qu'à 50 %;

— seuls les Instituts Techniques Supérieurs et l'INAT bénéficient de budgets en constante augmentation, ainsi que d'effets importants.

TABLEAU 2

**Coût total de la formation des cadres
pour la décennie 62/71
(Prévisions faites en 1961)**

	Total des Investis- sements	Budget de fonction- nement prévu pour 1971
Primaire	12 323	14 130
Secondaire	43 182	13 770
Moyen	12 449	2 570
Supérieur	7 000	4 900
Sous-total	75 000	
Agriculture.....	5 905	2 420
Santé	225	230
Tourisme	750	60
Aviation	262	84
FPA adultes	4 865	1 826
Divers	870	190
Total	87 831	40 180

Sources : Perspectives Décennales 62/71.
Secrétariat d'État au Plan 1961.
Unités : 1 000 dinars tunisiens.

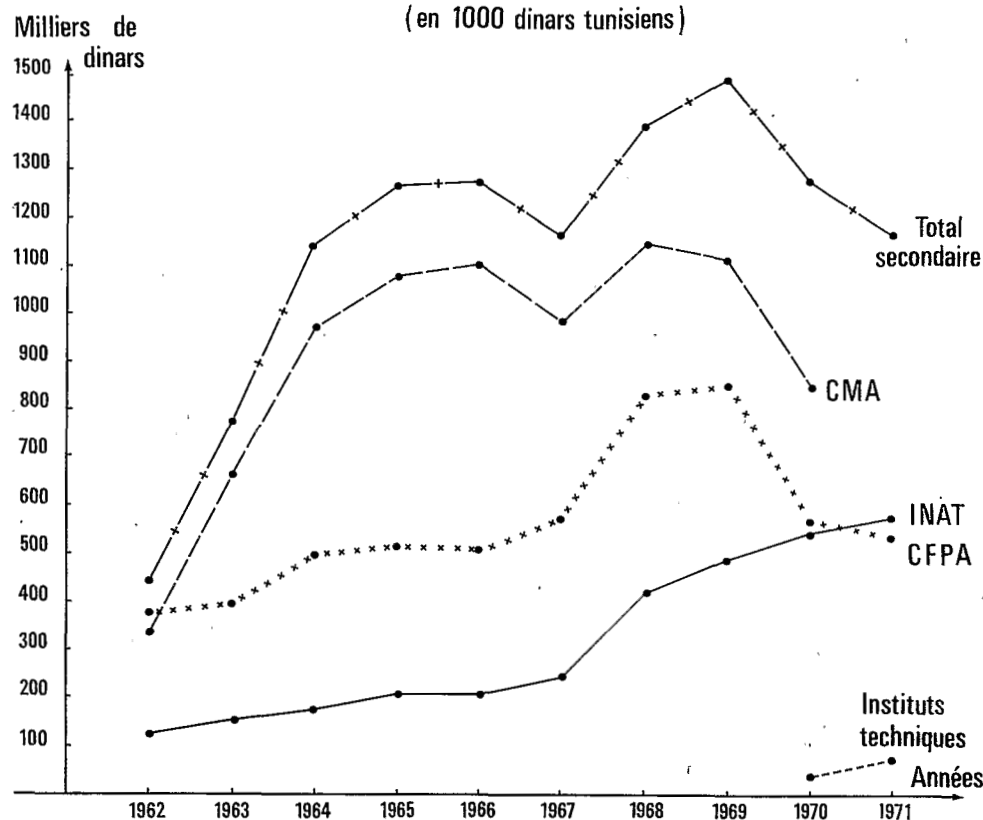
TABLEAU 3
**Dépenses de fonctionnement
de l'Enseignement Agricole tunisien
(1962-1971)**

	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	Total
INAT	123	151	168	205	205	236	422	492	544	568	2 910
Instituts Techniques ...	—	—	—	—	—	—	—	—	37	172	209
CSA	103	113	166	177	177	224	253	382	428	398	2 421
Lycées Agricoles	333	666	973	1 088	1 102	942	1 141	1 111	841	762	8 962
CMA											
Total secondaire	436	779	1 139	1 265	1 280	1 166	1 394	1 493	1 269	1 160	11 383
CFPA (1)	367	393	497	521	439	569	830	855	568	544	5 551
Total général	894	1 323	1 804	1 991	1 923	1 972	2 646	2 840	2 418	2 445	20 054

(1) Y compris le fonctionnement des CFJR, non compris l'aide UNICEF.

Source: Rétrospectives décennales. Ministère de l'Agriculture (mars 1972).
Unités : 1 000 dinars tunisiens.

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE 1962/71
(en 1000 dinars tunisiens)**



Source: Direction de l'Enseignement de la Recherche et de la Formation
des Cadres (Ministère de l'Agriculture)

De même, si l'on considère les effectifs réellement formés on se rend compte que leur maximum s'est situé vers 1968 et 1969 du moins pour la Formation Professionnelle et le Secondaire, la tendance à la baisse des effectifs se conservant jusqu'à maintenant.

On peut donc dire comme conclusion partielle que le système public de formation agricole tunisien est un magnifique ensemble mais qui est sujet à un malaise que nous allons essayer de préciser dans la suite (5).

DES RÉSULTATS DIVERSEMENT APPRÉCIÉS

Une efficacité mise en doute

Bien avant septembre 1969 l'enseignement agricole était la cible des critiques. On parlait de son inefficacité : les utilisateurs des ouvriers agricoles ou des « agents techniques » se plaignaient de leur inexpérience, de leur mauvaise volonté à mettre la main à la pâte.

Ces critiques étaient-elles justifiées? peut-on réellement espérer qu'une formation de deux ans pour la FPA ou de quatre ans pour les Lycées et l'Enseignement Supérieur permette aux élèves d'acquérir l'expérience que les agriculteurs obtiennent après de nombreuses années? On peut tout au plus les préparer à assimiler plus vite les tours de main, les techniques. Mais on doit surtout leur apprendre à adapter ces techniques au milieu naturel et humain dans lequel ils vont exercer et c'est sans conteste ce qui a manqué le plus à cet enseignement (6).

Il faut se souvenir, comme nous l'avons déjà dit, qu'au début de la décennie les premiers diplômés des CFPA et des CMA devenaient immédiatement instructeurs dans les CFPA. Certains diplômés des CFPA devenaient même directeurs de coopératives. Le manque de cadres était tel que la promotion des premiers diplômés était fulgurante.

Dans ces conditions comment demander aux suivants d'accepter de remplir la tâche d'un simple ouvrier agricole, bien mal payé au demeurant?

Les agents techniques toujours impeccablement « cravatés » sur le terrain montraient certes du mépris pour les ouvriers, mais ils avaient l'avantage de connaître quelques points théoriques que leurs supérieurs, arrivés par le Rang ou l'ancienneté, ne possédaient pas toujours.

Les Ingénieurs des Travaux de l'État étaient affectés immédiatement à des tâches administratives, ce qui ne leur permettait pas de faire leurs premières expériences sur le terrain. Seuls les Adjoints Techniques étaient les mieux armés du point de vue théorique et pratique, mais ceux-là partaient poursuivre leurs études à l'étranger, ou bien étaient embauchés par le privé, dans d'autres secteurs de l'économie.

(6) Ceci n'exclut d'ailleurs pas une motivation des futurs cadres agricoles, puisée dans une certaine idéologie du développement.

Un coût de formation très élevé et une rentabilité douteuse

Après septembre 1969 les critiques se sont focalisées sur le slogan : « l'enseignement agricole n'est pas rentable ». Ce slogan d'ailleurs était évoqué aussi pour l'ensemble des enseignements en Tunisie. Il est vrai que le calcul des coûts de formation en agriculture a de quoi surprendre : c'est en effet la formation la plus onéreuse.

Selon certaines estimations on obtiendrait les chiffres suivants (7) :

2 000 d/an pour un cadre du niveau ingénieur.
800 d/an pour un cadre du niveau moyen.
500 d/an pour un ouvrier spécialisé.

Comme référence on peut citer les coûts totaux suivants (8) :

Élève ayant fait 6 ans de primaire....	195 d
Secondaire technique	953 d
Secondaire général	763 d
Coût total d'un licencié en droit....	1 606 d
Maîtrise en Sciences physiques.....	2 440 d
Diplôme de l'École Nationale des Ingénieurs de Tunisie	10 724 d
Ingénieur Agronome	12 722 d

De là à poser le problème de la rentabilité de l'enseignement, il n'y a qu'un pas. Cependant on peut se demander ce qu'est la rentabilité d'un enseignement puisqu'il est difficile sinon impossible de mesurer la part de la croissance qui lui revient : en fait au cours de cette période (62-71). La Comptabilité Nationale montre que la production agricole a décliné de 1,8 % par an, en volume. Était-ce dû à l'enseignement agricole ou bien à des conditions climatiques particulièrement défavorables (9) ou bien à une réforme des structures mal conduite ou mal admise par l'opinion?

Dans les UCP du nord, on peut se demander si d'autres facteurs beaucoup plus importants n'ont pas été la cause de la stagnation de la production : le blocage du crédit et son coût prohibitif, une commercialisation souvent aberrante, des récoltes payées par les Offices para-étatiques avec deux ou trois ans de retard...

(7) Estimations du Ministère de l'Agriculture.

(8) Estimations du Ministère de l'Éducation Nationale tirées d'un article paru dans le Journal l'Action du 27/6/73.

(9) Cinq années consécutives de sécheresse (de 1965 à 1969) : on peut dire que dans ces conditions cette baisse aussi faible de la production est un succès. La diversification des cultures avait donc déjà fait ses preuves.

(5) Notons que ce malaise, s'il ne prend pas les mêmes formes, est également durement ressenti par l'Enseignement classique et technique.



D'un autre côté, on ne peut nier que cette formation a permis le démarrage de tous les services de l'Administration dans le secteur agricole : c'est là un résultat appréciable, mais son efficacité ne peut être évaluée qu'à long terme.

Cependant l'Administration s'est très vite trouvée submergée par une pléthore de techniciens peu expérimentés, que ce soit dans l'enseignement, la vulgarisation ou la production.

On a alors commencé à parler de recyclage sinon de remodelage de ces techniciens.

En ce qui concerne la Vulgarisation il est théoriquement plus facile d'en mesurer les effets : adoption de variétés nouvelles (10), diversification des assolements, utilisation des engrais, traitement, etc.).

Mais là encore comment dissocier ce qui est dû à la vulgarisation de ce qui est dû à d'autres facteurs : structure nouvelle des prix agricoles : (le prix de la viande étant libéré, les cultures fourragères ont tendance à s'étendre dans certaines régions), conditions climatiques favorables ou non, etc.

De nombreuses difficultés d'emploi..

Les critiques adressées à la formation agricole et notamment l'enseignement agricole et la formation professionnelle prennent également leurs racines dans le fait que nombre de diplômés ne trouveront pas, à partir de 1965, d'emploi.

Si les Ingénieurs et les Techniciens supérieurs agricoles n'ont pas eu de difficultés d'embauche, d'après nos enquêtes personnelles, 50 % des diplômés des CFPA étaient en 1967 (c'était encore vrai en 1971) chômeurs dès leur sortie et deux ans après 30 % l'étaient encore ou bien avaient travaillé au maximum deux à trois mois. Les autres avaient émigré en majorité à l'étranger.

En ce qui concerne les diplômés des Collèges Moyens Agricoles, jusqu'en 1968 l'Administration les embauchait auto-

matiquement pour les affecter à l'enseignement comme instructeurs dans les CFPA, à la Vulgarisation qui prenait de l'extension, ou à la production (dans les UCP). Après l'été 1969, comme nous l'avons déjà vu, 350 diplômés se retrouvèrent chômeurs et de nombreuses tentatives eurent lieu pour décourager les agents techniques déjà embauchés par l'Administration (pas de statut, contrôles surprises du niveau des connaissances, mutations nombreuses, etc.)

Mais ce phénomène n'était pas propre à l'Enseignement moyen agricole. Une étude parue dans la Revue Française de Pédagogie, faite à Tunis par Morrison et Bsaïs montre que 50 % des élèves ayant suivi leurs études dans le cycle moyen de l'Éducation Nationale sont chômeurs à la fin de leurs études et que dix-huit mois après, 20 % le sont encore. Beaucoup parmi les autres ont également émigré à l'étranger.

Il est significatif d'ailleurs que le Plan songeait avant 1969 à fournir plus l'Administration et les exploitations agricoles sous son contrôle (coopératives) que le privé, si bien que ce n'est qu'après l'arrêt de l'expérience de la réforme agraire que l'on essayait de convaincre ce même secteur privé d'accepter ces jeunes techniciens.

Cependant, même avant septembre 1969, le secteur privé aurait pu les embaucher, mais ne l'a pas fait pour les raisons avouées ou non avouées suivantes :

— Les petits exploitants n'avaient pas la possibilité de les prendre directement à leur service, seuls les moyens et les gros en étaient capables financièrement.

— L'avenir du secteur privé était incertain face à la poussée coopérative.

— Les jeunes techniciens qui arrivaient étaient susceptibles de remettre en cause les ordres reçus.

— Il fallait leur offrir des salaires plus élevés (les anciens ouvriers gagnaient moins de 0,5 dinar par jour) d'où la nécessité d'accroître la productivité du travailleur et donc de changer le système de production.

— Les travailleurs plus anciens exerçaient des pressions contre la venue des plus jeunes qui les menaçaient dans leur emploi.

Un cloisonnement déplorable entre recherche, enseignement, vulgarisation et production

Dans un autre ordre d'idées on peut noter que les efforts faits pour toutes ces actions de formation n'ont pas abouti à une collaboration étroite et à double sens entre l'Enseignement, la Vulgarisation et la Production d'une part et la Recherche qui est source de progrès technique d'autre part.

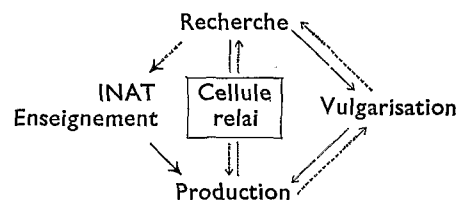


Schéma des relations Recherche Enseignement - Vulgarisation, Production.

→ liaison forte

→ liaison faible.

La Vulgarisation n'a pas, en effet, suffisamment joué le rôle d'intermédiaire qui aurait dû être le sien dans le sens Production → Recherche, si bien que le choix des thèmes d'études n'a pas toujours correspondu aux besoins (ce n'est que depuis trois à quatre ans que l'on s'oriente véritablement sur le problème fondamental de la diversification des assolements). Cela a conduit chacun des acteurs de la formation à se trouver isolé et à être coupé des réalités du pays. En particulier le contenu de l'Enseignement s'est appauvri et l'impact de la Vulgarisation et de la Recherche s'en est trouvé notablement diminué (11).

Ainsi, l'ensemble de ces faits créait un malaise général dans lequel baignait (et baigne encore) l'Enseignement et la Formation Agricoles, malaise perceptible à travers les nombreuses réformes qui ont vu le jour pendant et après la décennie 62/71.

(11) L'INRAT (Institut National de la Recherche Agronomique de Tunis) a mis en place récemment une cellule relais permettant, à titre expérimental, la circulation de l'information dans les deux sens. Mais il faudra encore quelques temps pour en voir les résultats.

(10) Si l'on s'en tient à l'adoption de variétés nouvelles de céréales à haut rendement (blés mexicains - la révolution verte) il semblerait plutôt que ce soit un échec sauf dans les UCP qui ont subsisté puisque le secteur privé semble revenir à des variétés mieux connues (Florence Aurore).

DES RÉFORMES NOMBREUSES TRADUISANT LA DIFFICULTÉ POUR LES RESPONSABLES DE SE METTRE D'ACCORD POUR ASSIGNER A L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE UNE FINALITÉ BIEN DÉTERMINÉE

Ces réformes ont été différentes selon le type d'enseignement concerné. De même le secteur de la vulgarisation a été touché. Mais ces réformes n'ont pas eu la même signification suivant la politique économique du moment.

On reprochait aux diplômés des CFPA de ne pas être suffisamment spécialisés : les programmes en fait étaient très chargés en théorie et ne prenaient pas en compte les données écologiques de la Région. Les instructeurs eux-mêmes, issus de cette région ne cherchaient pas à analyser une situation agricole bien connue d'eux-mêmes pour faire comprendre le pourquoi et le comment de certaines techniques traditionnelles et l'intérêt de techniques plus perfectionnées.

A partir de 1966 dans certains Centres l'équipe enseignante a été amenée à reconsidérer les programmes et à les bâtir sur la base de données écologiques de la zone où se trouvait l'exploitation attenante au centre, et à considérer qu'il était préférable de la gérer en « bon père de famille » plutôt que de l'utiliser pour des travaux pratiques s'inscrivant mal dans le cycle de la production ex : (cours sur les grandes cultures en zone aride dont la vocation est l'arboriculture en sec).

Très rapidement les programmes et les méthodes ont été adaptés aux conditions requises pour une formation spécialisée utilisable rapidement.

En ce qui concerne les CFJR, il faut distinguer deux périodes : avant et après 1969.

— avant septembre 1969, ces Centres, comme nous l'avons vu, semblaient servir de refuge à des « rebuts » d'origine rurale des autres enseignements, à qui l'on voulait donner quelques rudiments d'agriculture : cela correspondait à la vague des premiers bénéficiaires de l'enseignement primaire, à la suite de l'extension considérable de ce type d'enseignement;

— après septembre 1969, dans un premier temps, la tendance a été d'en faire des cellules d'animation des jeunes ruraux

dont les parents étaient de petits agriculteurs du secteur traditionnel, mais ce cas se présentait rarement comme nous l'avons déjà dit, des projets de création de clubs de jeunes ruraux provenant des CFJR ont même été élaborés, mais n'ont jamais été réalisés.

De fait, dans le cadre d'une politique économique libérale il aurait été intéressant d'utiliser cette structure CFJR pour faire évoluer ce secteur traditionnel de l'agriculture, soit 90 % de la population rurale exploitant 3 000 000 ha.

Dès 1970, et surtout 1971, cette expérience était totalement abandonnée, faute de moyens.

En somme, avant septembre 1969, les CFPA et les CFJR forment les ouvriers des futures coopératives, qui devaient englober le secteur moderne et le secteur traditionnel (12). Après 1970 tout le secteur traditionnel est livré à lui-même. Seuls sont pris en charge les futurs ouvriers spécialisés des grandes exploitations privées ou publiques.

Les réformes dans l'Enseignement Secondaire Agricole

Dès le départ, les programmes des Collèges Moyens Agricoles essayaient d'innover en amenant les élèves à réfléchir sur une situation agricole. Cependant outre que cette situation n'était pas suffisamment régionalisée, son analyse était menée par des enseignants pour la plupart étrangers qui ne restaient que très peu de temps dans le pays et ne connaissaient pas suffisamment le milieu naturel et humain dans lequel ils étaient plongés, de sorte que les résultats étaient peu probants.

Le passage à l'Éducation Nationale en 1968 et le remplacement des CMA par des Lycées Agricoles a enlevé du coup toute son originalité à l'Enseignement Agricole et l'a replongé dans des programmes encyclopédiques peu propices à la motivation des jeunes pour les problèmes agricoles de leur région : au lieu de partir d'une situation concrète vécue par les élèves pour arriver à des concepts abstraits, c'était la démarche inverse qui était faite...

En revanche, comme nous l'avons vu plus haut le recrutement des élèves a été

(12) Chaque coopérative était théoriquement formée d'un noyau domanial « moderne » et des petits et moyens agriculteurs situés à la périphérie et appartenant plutôt au secteur traditionnel.



bien meilleur, puisque ceux-ci étaient assurés d'avoir des équivalences avec les autres types d'enseignement.

Paradoxalement, après 1969, la tendance inverse a été proclamée (« former des techniciens, de futurs exploitants des vulgarisateurs animateurs... ») mais sans que cela ne change fondamentalement les programmes et les méthodes.

Au niveau du *recrutement des élèves*, avant 1969 l'enseignement et la formation professionnelle agricole accueillaient tous ceux qui voulaient bien venir : la gratuité de l'enseignement et l'octroi de bourses compensaient le peu d'attraction des jeunes pour une profession agricole réputée désuète et peu rémunératrice et était un puissant stimulant pour les enfants issus de catégories socio-économiques très modestes, rurales ou urbaines.

Après septembre 1969, ce sont les fils d'agriculteurs que l'on voulait attirer mais ceux-là, quand ils en avaient les moyens, s'orientaient vers l'enseignement classique. La réduction du nombre des établissements et des places disponibles ne permettait pas aux plus pauvres d'en tirer pleinement parti.

Enfin, le *recrutement des formateurs* a subi une certaine évolution :

- le corps enseignant des CFPA a été très vite tunisien, par l'arrivée d'agents techniques venant des CMA, mais dont on a très rapidement ressenti le faible niveau. C'est pourquoi on parle actuellement du recyclage de tous ces techniciens, ou bien de leur affectation à la production;

- dans le Secondaire Agricole la tunisification est récente : cela devrait permettre une prise en compte meilleure des contraintes écologiques et humaines.

Les réformes au niveau de l'Enseignement Supérieur Agricole

Avant 1969 l'ENSAT devait fournir les cadres supérieurs des coopératives (dans l'optique d'une *coopérativisation totale*), les cadres supérieurs de l'Administration étaient formés à l'étranger.

Les Réformes de programme (même celle de mars 1970 qui était sur la lancée de la période précédente) avaient permis aux étudiants et aux enseignants ainsi qu'aux anciens élèves, de jeter les bases d'un Enseignement Supérieur Agronomique en liaison avec le développement agricole du pays.

De plus dans le cadre d'une unification de tous les enseignements déjà cités, une équivalence avec la Maîtrise de Sciences à la Faculté avait été obtenue d'où le nom de Faculté d'Agronomie.

Ensuite est venue une période de recherche et de tâtonnements quant à la finalité de cet enseignement : devait-on former de futurs chefs d'exploitation comme au temps de l'ECAT et ceci dans le cadre d'une « décoopérativisation » et d'une distribution des terres domaniales qui n'a toujours pas eu lieu, ou bien devait-on s'attacher à former les responsables de l'Administration, avec en arrière plan une politique moins libérale? Il n'est pas sûr que les autorités aient répondu clairement à cette question, ce qui expliquerait, selon certains, les tensions très vives observées au niveau des étudiants en Agronomie, inquiets quant à leur avenir, ainsi qu'au niveau des enseignants, désespérément en quête d'une finalité précise de leur enseignement.

Toujours est-il que les programmes sont redevenus encyclopédiques et les méthodes suivies se rapprochent davantage d'un enseignement dogmatique peu compatible avec la formation de cadres agricoles responsables, motivés pour le développement des campagnes tunisiennes.

De même la politique des stages qui devait permettre une meilleure compréhension de l'ensemble de l'agriculture tunisienne a été remise en cause. Le nouveau responsable de l'Enseignement Agricole Tunisien ne prétendait-il pas pouvoir remplacer un stage d'un mois par une excursion de 2 jours? On est loin du modèle algérien où le nouvel étudiant d'agronomie reçoit à son entrée un sac à dos et le matériel de camping qui lui permettront de faire des stages nombreux dans les régions les plus reculées et les plus pauvres, sans être à la charge des exploitants agricoles.

Enfin notons qu'une tentative pour rapprocher l'Enseignement et la Recherche n'a pu aboutir en 1972, car elle impliquait des rapports non concurrentiels entre chercheurs et enseignants.

Les réformes au niveau de la Vulgarisation

La Vulgarisation de son côté s'est lancée dans des actions utilisant les moyens audio-visuels : documents techniques écrits en français ou en arabe, diapositives, films,

conférences... On peut critiquer l'emploi de l'image quand on sait qu'en pays islamique l'image est rare et que les ruraux, souvent illettrés sont assez peu entraînés à la lecture et à l'interprétation d'une image qui déjà elle-même peut déformer la réalité. Il est certain que l'extension de la télévision dans l'ensemble du pays a atténué les difficultés dans ce domaine.

Quoi qu'il en soit, la Vulgarisation semble s'orienter davantage sur des actions d'animation de masse et de groupe, la coordination de l'ensemble des actions de vulgarisation et sur un rôle d'intermédiaire pour la mobilisation des crédits en suscitant les démarches.

A cet effet, il est prévu de mobiliser entre 1973 et 1976 230 ingénieurs supplémentaires et 1 000 vulgarisateurs de base, ce qui devrait rassurer les futurs diplômés de l'enseignement agricole sur d'éventuelles possibilités d'emploi...

Les prévisions pour l'avenir

Pour rendre la formation agricole plus attrayante, le prochain Plan Quadriennal 73/76 indique la volonté d'améliorer les conditions de vie des agriculteurs (alimentation en eau des zones rurales, projets de développement intégré de Tunisie Centrale, de Sedjenane...).

Il est prévu de sensibiliser, dès le primaire, les enfants du milieu rural à la technique agricole.

Pour éviter des tensions au niveau de l'emploi la tendance est à ajuster les effectifs formés à la demande et à associer la profession à l'élaboration des campagnes de formation (surtout dans les CFPA).

Il est prévu enfin d'assurer aux jeunes des emplois stables et rémunérateurs, ce qui semble plus difficile à obtenir : l'accroissement de la productivité, l'allègement des charges fiscales sur les intrants, la simplification des méthodes d'octroi du crédit, le regroupement des petites exploitations, la formation et la vulgarisation devraient permettre, dit-on, d'atteindre cet objectif.

Cela montre combien au Ministère du Plan on est conscient des difficultés, mais la récession qui a atteint la Formation Professionnelle et l'Enseignement Secondaire Agricole n'en demeurent pas moins confirmés et sur un autre plan, nous allons voir que cela peut avoir des conséquences graves à moyen et long terme pour les ruraux.

UNE ÉVOLUTION
AYANT COMME CONSÉQUENCE
INDIRECTE UNE TENDANCE :
RELÉGUER LES RURAUX
D'ORIGINE MODESTE
A DES EMPLOIS SUBALTERNES

Cet aspect des choses concerne essentiellement l'enseignement. La vulgarisation intervenant moins directement dans l'évolution socio-économique d'un groupe.

Il est évident qu'un système d'enseignement est susceptible de permettre la promotion professionnelle et économique (sinon sociale) des élèves qui en bénéficient.

Une étude sur le rôle de l'Éducation Nationale dans ce domaine montre que la politique de scolarisation tunisienne, avec toutes les facilités accordées aux élèves issus des classes les plus modestes a favorisé l'accès de ces éléments à des classes beaucoup plus aisées, de sorte que dans le système tel qu'il avait été mis en place, on pouvait penser que les classes socio-économiques supérieures demeureraient relativement ouvertes (13).

De même dans l'enseignement agricole, une enquête que nous avons faite en 1969 auprès des étudiants de l'INAT montre que l'origine sociale de la plupart d'entre eux est relativement modeste. C'était également vrai au niveau des Lycées Agricoles, ce qui donne une idée du rôle que peut jouer cet enseignement à cet égard.

La réduction notable de la capacité d'accueil et des effectifs recrutés à tous les niveaux amène à penser que le monde agricole traditionnel aura de moins en moins de chance de voir ses fils se diriger vers l'agriculture et revenir l'aider à évoluer et à se transformer.

Étant donné que du côté de l'Éducation Nationale les portes se ferment également (pour des raisons tenant, dit-on, à la volonté d'obtenir des éléments de qualité et pour améliorer la « rentabilité »

(13) Revue Pédagogique Française : *Emploi et Formation en Tunisie*. Morrison. Art. cité.

En effet, on peut craindre pour l'avenir, que sous prétexte de rentabilité de l'enseignement on ne durcisse les conditions d'entrée dans l'enseignement secondaire et supérieur classiques : les ruraux dont le milieu est peu propice à un climat d'études sont actuellement de plus en plus éliminés si l'on en juge par les renvois dont ils font l'objet et qui sont de plus en plus nombreux alors qu'ils devraient bénéficier d'une certaine indulgence, sinon de critères de sélection plus appropriés.

de l'éducation) on mesure la gravité de la situation qui se prépare à moyen et long terme. Il y a là un risque certain de relégation des ruraux les plus modestes à des emplois subalternes.

La création de sections « techniques » dans les différents enseignements, du fait qu'elles éliminent *a priori* toute possibilité de passage vers un Enseignement Supérieur ne participe-t-elle pas du même processus ?

Or, on peut penser que dans un pays qui se dit socialiste il est fondamental de donner à chacun des chances équivalentes de réussite.

De même, un échec de la Vulgarisation qui ne réussirait pas à induire un accroissement de la productivité (et peut-être des revenus) conduirait au même processus de relégation sociale des petits exploitants et par suite, de leurs enfants.

* * *

Prétendre que la formation en agriculture en Tunisie n'a eu aucun effet sur le développement agricole serait injuste. Nous avons vu son rôle pour la formation de cadres susceptibles de remplacer les techniciens européens, même si leur expérience est parfois imparfaite et pour mettre en place certaines structures administratives préparant le développement agricole.

Cependant, nous avons essayé de mettre en évidence un certain nombre de dysfonctionnements dont les causes apparaissent maintenant plus clairement :

1) On avait conçu un appareil de formation agricole de type bureaucratique pour former des techniciens destinés à un système de production que l'on serait tenté de qualifier de bureaucratique également : cela correspondait à l'essai de planification stricte menée en Tunisie jusqu'en 1969, que l'on pouvait justifier en arguant de la nécessité de transformer radicalement les structures agraires pour permettre l'accroissement et la diversification des productions, ainsi que l'amélioration des revenus agricoles et le freinage de l'exode rural.

Lors du changement de politique économique (ou de doctrine de développement) on s'est rendu compte de l'inadéquation de ce système de formation à l'agriculture tunisienne (encore que cette prise de conscience se soit manifestée vers les années 1968-1969).

On a pensé résoudre le problème en réduisant les infrastructures mises en place à grand prix, mais on n'a pas fondamentalement modifié l'esprit de la formation comme si l'on avait eu peur de préparer les exploitants agricoles et les ouvriers agricoles à prendre en compte eux-mêmes leurs propres problèmes (organisation non étatique de la Profession, autoformation agricole, etc.).

Et pourtant l'agriculture tunisienne a toujours besoin d'autant de travailleurs maîtrisant de mieux en mieux les techniques et les adaptant aux conditions locales. On peut se demander par conséquent si la récession observée ne traduit pas la volonté de fermer aux ruraux d'origine modeste l'accès aux couches socio-économiques supérieures.

2) On avait transposé des méthodes de formation élaborées à l'étranger, par des étrangers, méthodes qui sont de plus en plus abandonnées dans ces mêmes pays.

L'enseignement est resté livresque et il a finalement conservé le caractère d'enseignement citadin fait par des citadins, non motivés pour des problèmes ruraux, à des ruraux.

Il serait intéressant également de faire une étude détaillée du contenu de cet enseignement formé d'une juxtaposition de matières, enseignées par des professeurs spécialisés de sorte que l'on n'arrive que très rarement à analyser une véritable situation rurale qui se rapporte à l'ensemble des matières étudiées avec toutes leurs implications mutuelles.

3) La Recherche, l'Enseignement et la Vulgarisation sont restés relativement cloisonnés : les techniciens et les responsables n'ont pas pu amener les agriculteurs à passer d'un stade technique à un autre sans provoquer des tensions insupportables, d'où l'attitude négative de l'agriculteur à l'égard du technicien dogmatique.

On comprend mieux alors ce qu'il aurait fallu pour que l'énorme effort consenti au cours de la période 62/69 en matière de formation, portât ses fruits.

Sans abandonner la nécessaire réforme des structures au niveau du secteur agricole et des autres secteurs de l'économie, mais en révisant les modalités de sa mise en œuvre, il eût été souhaitable que les programmes et les méthodes fussent élaborés par les formateurs eux-mêmes ainsi que les anciens formés et ce au service

de toutes les catégories de travailleurs agricoles.

Dès le Primaire, il aurait fallu éviter le clivage entre un enseignement classique fait par des citadins ou des « aspirants citadins » et les autres enseignements techniques. Cela suppose que les enseignants en question sont sensibilisés aux problèmes du monde rural et de son évolution et ne transmettent pas aux jeunes le mépris ancestral de l'intellectuel citadin pour tout ce qui est manuel.

Cela signifie que les deux types d'enseignement classique et technique (et particulièrement agricole) révisent fondamentalement leurs programmes et leurs méthodes face aux problèmes du développement tunisien.

Cela signifie que l'on ne cherche pas à dresser les jeunes pour un système de production où ils seront seulement des exécutants.

Mais tout cela veut dire également que les ruraux travaillant dans l'agriculture pourront s'organiser en groupements professionnels et exigeront la mise en place de structures permettant de tirer le meilleur parti d'un terrain déjà très sensible en lui-même à toute faute technique et d'échapper aux effets des différents processus de domination auxquels ils sont soumis (commercialisation, spéculation, structures agraires déséquilibrées, etc.).

On peut alors penser qu'à moyen et long terme le développement cohérent de l'agriculture tunisienne et l'amélioration des conditions d'existence des travailleurs agricoles seront possibles.